

DEVIS ECHOGRAPHIE DE SUIVI DE GROSSESSE

Madame,

Le Docteur Joelle DEKEYSER, gynécologue obstétricienne, inscrite au Conseil Départemental de l'Ordre du Rhône, conventionnée en secteur II, vous informe qu'elle pratique pour les échographies obstétricales du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre les tarifs suivants.

Acte	Tarif secteur II demandé	Base de remboursement
Echographie 1 ^{er} trimestre		
- un embryon JQQMO10	85	61.47
- plusieurs embryons JQQMO15	105	54,21
Echographie du 2 ^{ème} trimestre		
- un embryon JQQMO18	125	100.2
- plusieurs embryons JQQMO19	170	154
Echographie du 3 ^{ème} trimestre		
- un embryon JQQMO16	115	100.2
- plusieurs embryons JQQMO17	170	154
Echographie du col de l'utérus JQQJO37	60	33,44

Votre mutuelle peut vous rembourser tout ou partie de la différence selon votre contrat.

Aucun dépassement d'honoraire ne sera demandé aux personnes bénéficiant de la C.M.U. complémentaire en vertu des documents qu'elles présentent.

Si au cours de la réalisation de l'acte, un second acte non prévu initialement se révèle immédiatement nécessaire dans l'intérêt de la patiente, il sera effectué et pourra être facturé.

Le Docteur Joelle DEKEYSER remet conformément à la loi cette information à la patiente qui en atteste.

Fait à LYON, le

Docteur DEKEYSER

Madame

